

Rapport de la direction

La direction de Nstein Technologies est responsable de la préparation, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés, ainsi que de tout autre renseignement financier contenu dans le présent rapport annuel.

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des énoncés de jugement. La direction a établi de tels montants selon des critères raisonnables afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants.

Nstein maintient des systèmes internes de contrôles comptables et administratifs. Ces systèmes visent à fournir un degré raisonnable de certitude quant à la pertinence, à la fiabilité et à l'exactitude de l'information financière. Ils visent également à assurer que l'actif de l'entreprise soit adéquatement comptabilisé et correctement protégé.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et c'est lui, en définitive, qui est responsable de passer en revue et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement au moyen de son comité de vérification.

Le comité de vérification est nommé par le conseil d'administration et composé d'administrateurs externes. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs externes pour discuter de questions relatives à la comptabilité, la vérification et les procédures de contrôles internes.

Les présents états financiers consolidés ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration, sur la recommandation du comité de vérification.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés au nom des actionnaires par les vérificateurs externes PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l/s.e.n.c.r.l conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification.



Mario Girard

Président du conseil et chef de la direction



Bruno Martel

Chef de la direction financière

Montréal (Québec) Canada, le 15 mars 2007

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Nstein Technologies Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Nstein Technologies inc. aux 31 décembre 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Québec (Québec) Canada, le 15 mars 2007

BILANS CONSOLIDÉS†

AUX 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

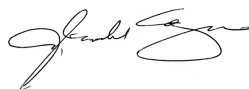
	2006 \$	2005 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	2 367 125	1 928 718
Trésorerie affectée à court terme (note 6)	1 859 799	-
Dépôts à terme (note 6)	191 121	164 600
Comptes débiteurs	4 189 878	1 612 137
Crédits d'impôt remboursables	780 267	827 849
Travaux en cours	578 105	451 639
Charges payées d'avance	185 535	125 237
Partie à court terme du solde à recevoir sur la vente de licences d'utilisation de logiciels	176 598	178 327
	10 328 428	5 288 507
Solde à recevoir sur la vente de licences d'utilisation de logiciels	-	165 996
Immobilisations corporelles (note 4)	455 902	370 447
Actifs incorporels (note 5)	1 554 998	748 043
Frais de financement reportés	67 074	343 500
Écarts d'acquisition (note 3)	5 641 574	5 166 876
	18 047 976	12 083 369
Passif		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires	-	248 952
Comptes créditeurs et charges	3 726 835	2 369 679
Produits reportés	655 896	327 151
Partie à court terme de la dette à long terme (note 6)	2 121 927	2 064 542
	6 504 658	5 010 324
Dette à long terme (note 6)	1 074 847	2 988 619
	7 579 505	7 998 943
Capitaux propres		
Capital social (note 7)	40 178 085	29 534 130
Autres composantes des capitaux propres (note 8)	2 269 836	2 160 640
Surplus d'apport (note 9)	532 143	66 877
Déficit	(32 511 593)	(27 677 221)
	10 468 471	4 084 426
	18 047 976	12 083 369
Engagements (note 10)		
Éventualité (note 15)		

† Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Mario Girard, administrateur



Michel Lavigne, administrateur

RÉSULTATS ET DÉFICIT CONSOLIDÉS†

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

	2006	2005
	\$	\$
Revenus (note 14)	10 717 311	9 103 887
Coût des ventes	5 568 827	4 818 093
	5 148 484	4 285 794
Charges		
Frais de vente et d'administration	6 291 781	6 004 261
Frais de recherche et de développement	2 157 593	2 235 809
Crédits d'impôt à la recherche et au développement et autres crédits	(515 017)	(818 972)
Amortissement des immobilisations corporelles	148 580	137 533
Amortissement des actifs incorporels	286 906	1 152 049
Gain à la disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	-	(3 284)
Perte de valeur d'actifs incorporels (note 5)	-	1 306 444
Perte (gain) de change	(122 482)	110 969
Frais financiers (note 11a)	1 735 495	930 110
	9 982 856	11 054 919
Perte nette pour l'exercice	4 834 372	6 769 125
Déficit au début de l'exercice	27 677 221	20 908 096
Déficit à la fin de l'exercice	32 511 593	27 677 221
Perte nette de base et diluée par action (note 2)	0,186	0,363
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation	25 949 784	18 641 856

† Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS[†]

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

	2006	2005
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette pour l'exercice	(4 834 372)	(6 769 125)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents		
Intérêts capitalisés sur la dette à long terme	116 042	435 920
Gain de change non réalisé	(50 273)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	148 580	137 533
Amortissement des actifs incorporels	286 906	1 152 049
Amortissement des frais de financement reportés	276 426	283 197
Charges de rémunération à base d'actions	416 300	250 853
Charges du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	14 656	-
Gain à la disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	-	(3 284)
Perte de valeur d'actifs incorporels	-	1 306 444
	(3 625 735)	(3 206 413)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(2 091 810)	911 746
Crédits d'impôt remboursables	194 230	318 136
Travaux en cours	(109 891)	(399 532)
Charges payées d'avance	(57 539)	64 104
Solde à recevoir sur la vente de licences d'utilisation de logiciels	1 729	(178 327)
Comptes créditeurs et charges	590 365	(322 173)
Produits reportés	326 459	(23 443)
	(1 146 457)	370 511
	(4 772 192)	(2 835 902)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	(248 952)	248 952
Dette à long terme	1 300 000	3 657 301
Versements sur la dette à long terme	(2 635 837)	(1 964 059)
Frais de financement reportés	(92 213)	(314 774)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	9 292 517	2 000
Autres composantes des capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	-	874 191
	7 615 515	2 503 611
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts à terme	(337)	-
Variation de la trésorerie affectée à court terme	(1 859 799)	-
Variation du solde à recevoir sur la vente de licences d'utilisation de logiciels	165 996	(165 996)
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents	(534 230)	(222 130)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(156 228)	(97 749)
Acquisition d'actifs incorporels	(20 318)	(12 319)
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	-	7 629
	(2 404 916)	(490 565)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents	438 407	(822 856)
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	1 928 718	2 751 574
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	2 367 125	1 928 718
Renseignements supplémentaires (note 11b et c)		

† Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 1 – Statuts et nature des activités

La Société, constituée en janvier 2000 en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, développe et commercialise des solutions logicielles de pointe de gestion de contenu pour l'industrie des médias et de l'édition électronique, permettant la centralisation, l'enrichissement et la publication de textes et de contenus *rich media* par le biais d'outils de *text mining* avancés et aidant les éditeurs à accroître de façon significative la monétisation de leurs actifs et à réduire leurs coûts d'exploitation.

Note 2 – Résumé des principales conventions comptables

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive : Nstein R&D inc., Nstein Technologies Corp., KMTechnologies inc., Alis Technologies inc., Cabinet Conseil Valsar inc. ainsi que DG2LT S.A.R.L. et sa filiale Eurocortex S.A.S (« Eurocortex »).

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent la provision pour créances irrécouvrables, les crédits d'impôt à recouvrer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, la dépréciation d'actifs à long terme, certaines charges à payer ainsi que l'évaluation d'instruments financiers. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Conversion des devises

Opérations en devises

Les opérations libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle sont converties en monnaie fonctionnelle de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les produits et charges sont convertis au taux de change moyen mensuel pour l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux historique. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats.

Filiales étrangères

Les filiales étrangères sont considérées comme des établissements étrangers intégrés. Par conséquent, la réévaluation des comptes de ces filiales étrangères en dollars canadiens est effectuée selon la méthode temporelle. D'après cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires exprimés en devises sont réévalués au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les éléments d'actif et de passif non monétaires sont réévalués au taux historique. Les produits et charges sont réévalués au taux de change moyen mensuel pour l'exercice. Les gains ou pertes de change résultant de cette réévaluation sont portés aux résultats.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents comprennent l'encaisse et les soldes bancaires ainsi que tous les placements à court terme hautement liquides.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif calculé mensuellement aux taux mentionnés à la note 4, à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon les méthodes du solde dégressif ou de l'amortissement linéaire aux taux et périodes mentionnés à la note 5.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur estimative des actifs nets identifiables acquis. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Cependant, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment, si des événements ou des circonstances surviennent, indiquant qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils aient subi une perte de valeur. La recouvrabilité des écarts d'acquisition est déterminée au niveau des unités d'exploitation, au moyen d'un test de dépréciation en deux étapes. Premièrement, la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation est comparée à sa juste valeur, laquelle est déterminée en fonction de la valeur boursière. Si la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape du test doit être effectuée. Lors de cette étape, le montant de toute perte de valeur des écarts d'acquisition représente l'excédent de la valeur comptable d'un écart d'acquisition sur sa juste valeur. Ce montant est porté aux résultats de la période au cours de laquelle elle survient. Aux fins de ce test de dépréciation, la juste valeur des écarts d'acquisition est estimée de la même façon que lors de regroupements d'entreprises, c'est-à-dire qu'elle représente l'excédent de la juste valeur d'une unité d'exploitation sur la juste valeur estimative de ses actifs nets identifiables. La Société est constituée d'une seule unité d'exploitation. La Société a choisi d'effectuer son test de dépréciation annuel en décembre de chaque exercice et n'a constaté aucune perte de valeur pour les exercices 2006 et 2005.

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés, qui ont trait à des emprunts obtenus ainsi qu'à l'octroi de bons de souscription, sont amortis sur la durée du financement correspondant.

Dépréciation d'actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, la Société réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. La juste valeur des actifs à long terme est déterminée en fonction des flux monétaires futurs actualisés. Au cours de l'exercice 2006, aucune dévaluation n'a eu lieu à cet égard alors qu'au 31 décembre 2005, certains actifs à long terme avaient fait l'objet d'une dépréciation (note 5).

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice où les écarts doivent se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Crédits d'impôt

Par suite de son admissibilité au Programme Cité Multimédia Montréal, la Société a droit à un crédit d'impôt remboursable de 40 % sur les

salaires admissibles jusqu'à un maximum annuel de 15 000 \$ par employé. Les crédits d'impôt au titre de la recherche et du développement, ainsi que les autres crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés à des dépenses admissibles sont comptabilisés à titre de réduction des frais connexes au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées, pourvu que leur réalisation soit raisonnablement assurée. Ces crédits d'impôt peuvent faire l'objet d'un examen et d'un ajustement éventuel par les autorités fiscales fédérales du Canada et provinciales du Québec.

Constatation des revenus, travaux en cours et produits reportés

La Société constate les produits tirés de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant, ainsi que des autres services connexes conformément aux abrégés du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-141 à 143 portant sur la constatation des produits. Les honoraires tirés d'ententes visant les licences, les services de soutien technique après-vente et les autres services connexes sont attribués aux diverses composantes selon les éléments probants objectifs et spécifiques à la Société appuyant la juste valeur de chacune des composantes. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que l'entente est en vigueur, que le logiciel a été livré, qu'il ne fait aucun doute que le produit a été bien accueilli, que les frais connexes ont été établis ou peuvent l'être, et que la perception de la contrepartie est raisonnablement assurée. Les produits tirés des composantes de soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien. Les produits tirés des autres services connexes sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus selon la méthode de l'avancement des travaux. Lorsqu'une perte sur un contrat est suffisamment prévisible, la perte est comptabilisée à titre de charge de l'exercice. De plus, les sommes reçues pour des services qui ne sont pas encore rendus sont comptabilisés à titre de produits reportés au bilan.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés. Les frais de développement des produits sont reportés lorsque le produit ou le processus de même que le marché ou l'utilité sont clairement définis, que le produit ou le processus a atteint l'étape de l'applicabilité de la technologie, que des ressources appropriées existent ou sont en voie d'exister pour compléter le projet et que la direction a l'intention de commercialiser ou d'utiliser le produit ou le processus. L'étape de l'applicabilité de la technologie est atteinte une fois que le logiciel a complété l'essai de système et qu'il a été jugé viable pour l'usage prévu. Habituellement, la période entre l'étape de l'applicabilité de la technologie et l'achèvement du logiciel est relativement courte et les frais de développement engagés au cours de cette période ne sont pas significatifs. Par conséquent, la Société n'a capitalisé aucuns frais de développement.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions participantes potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode de conversion hypothétique pour les débetures convertibles et selon la méthode du rachat d'actions pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription, comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions participantes de la Société à la valeur moyenne des actions participantes au cours de l'exercice. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005, il n'y avait aucune différence entre la perte nette de base et diluée par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débetures convertibles n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été antidilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont inscrits en diminution du produit provenant de l'émission du capital social.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La Société offre un régime de rémunération à base d'actions qui est décrit à la note 7. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la Société comptabilise des charges de rémunération pour toute forme de rémunération à base d'actions consentie aux salariés au moyen d'une méthode fondée sur la juste valeur. Les charges de rémunération à base d'actions sont amorties sur les périodes d'acquisition.

Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

Note 3 – Regroupement d'entreprises

Le 14 décembre 2006, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Eurocortex, leader dans les solutions de gestion de contenu numérique pour l'industrie de l'édition, des médias et du divertissement. En vertu des dispositions de l'entente, la Société a émis 1 013 152 actions ordinaires et déboursé un montant de 502 698 \$ (330 000 €). Les actions ont fait l'objet d'une convention d'entiercement pour une période de vingt-quatre mois. Les actions seront libérées à raison de 33,3 % après une période de quatre mois suivant la date de clôture de la transaction, à raison de 33,3 % après douze mois et à raison de 33,4 % après vingt-quatre mois.

Cette transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. Le prix d'achat a été réduit d'un escompte moyen de 35 % afin de considérer les effets de l'entiercement sur la valeur des actions, ainsi qu'une moins-value pour bloc d'actions en raison du nombre élevé d'actions négociées à un moment précis dans un marché limité. Le tableau suivant résume la répartition du prix d'achat, incluant les coûts relatifs au regroupement en fonction de la juste valeur estimative des actifs nets acquis à la date d'acquisition.

	\$
Trésorerie et équivalents	(7 206)
Autres actifs à court terme	678 097
Immobilisations corporelles	77 807
Actifs incorporels	496 000
Total de l'actif acquis	1 244 698
Passif à court terme	766 315
Dette à long terme	47 991
Total du passif assumé	814 306
Actifs nets identifiables acquis	430 392
Écarts d'acquisition	474 698
Prix d'achat	905 090
Réglé comme suit :	
Actions ordinaires émises	329 676
Montant en trésorerie	502 698
Frais de regroupement	72 716
	905 090

Note 4 – Immobilisations corporelles

	Taux et période d'amortissement	2006		2005	
		Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
		\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	20 %	250 189	156 763	249 339	136 050
Matériel roulant	30 %	67 713	7 534	-	-
Équipement informatique	35 %	920 050	662 633	757 323	570 368
Améliorations locatives	5 ans	290 175	245 295	262 145	191 942
		1 528 127	1 072 225	1 268 807	898 360
Moins : amortissement cumulé		<u>1 072 225</u>		<u>898 360</u>	
Montant net		455 902		370 447	

Note 5 – Actifs incorporels

	Taux et période d'amortissement	2006		2005	
		Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
		\$	\$	\$	\$
Logiciels	50 %	823 904	222 723	225 485	190 582
Logiciels Nstein	50 %	1 040 000	1 037 040	1 040 000	1 035 067
Technologies acquises	4 ans	886 857	505 729	655 857	415 652
Relations clients	5 ans	1 027 192	546 463	851 192	432 191
Accords de non-concurrence	2 ans	317 507	228 507	228 507	179 506
		4 095 460	2 540 462	3 001 041	2 252 998
Moins : amortissement cumulé		<u>2 540 462</u>		<u>2 252 998</u>	
Montant net		1 554 998		748 043	

Au 31 décembre 2005, la Société a fait subir un test de dépréciation à ses actifs incorporels en raison de niveaux de ventes inférieurs aux prévisions ou de coûts plus élevés que prévu. L'analyse des flux monétaires prévus relatifs à ces éléments a révélé que la valeur comptable de certains actifs incorporels initialement constatée suite à l'acquisition en 2004 des sociétés KMTechologies inc., Alis Technologies inc. et Cabinet Conseil Valsar inc. excédait la juste valeur de ces actifs. La Société a donc passé en charges un montant de 1 306 444 \$, qui a été comptabilisé à l'état des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2005 à titre de perte de valeur d'actifs incorporels.

Note 6 – Dette à long terme

	2006	2005
	\$	\$
Emprunts à terme		
- Débentures convertibles garanties, sans intérêt, émises à escompte, remboursables en 19 versements mensuels de 260 030 \$ (223 125 \$US) de février 2006 à septembre 2006, de 241 457 \$ (207 188 \$US) d'octobre 2006 à juillet 2007 ainsi qu'un versement final de 206 963 \$ (177 590 \$US) en août 2007*	1 560 014	3 455 443
- Taux de base plus 2 %, remboursable par versements mensuels en capital de 15 377 \$, plus les intérêts, garanti à 80 % par Investissement Québec, échéant en août 2007. Une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens présents et futurs d'une filiale, tant corporels qu'incorporels, est donnée en garantie de cet emprunt	119 295	303 819
- Actualisé à 8 %, avec le Conseil national de recherches du Canada (« CNRC »), remboursable en quatre versements annuels de 78 338 \$ à compter du 1 ^{er} janvier 2007, échéant en janvier 2010	277 974	343 654
- Actualisé à 8 %, avec le Conseil national de recherches Canada (« CNRC »), remboursable en deux versements de 95 000 \$ en octobre 2006 et janvier 2007 et par versements trimestriels de 47 500 \$ à compter d'octobre 2007, échéant en septembre 2009	429 169	-
- Actualisé à 10 %, remboursable par versements mensuels de 8 929 \$, échéant en mai 2013. Une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens présents et futurs d'une filiale, tant corporels qu'incorporels, est donnée en garantie de cet emprunt	499 343	517 944
- 10 %, pour lequel une lettre de garantie bancaire au montant de 164 600 \$ a été émise, remboursable par versements mensuels de 1 538 \$ comprenant le capital et les intérêts, échéant en août 2011. Une hypothèque mobilière sur un certificat de dépôt au montant de 164 600 \$ est donnée en garantie de la lettre de garantie bancaire	68 586	79 576
- Prêt automobile portant intérêt à 4 %, remboursable par versements mensuels de 1 234 \$ (803 €) comprenant le capital et les intérêts, échéant en juin 2011. Deux véhicules sont donnés en garantie de cet emprunt	61 036	-
- Actualisé à 7 %, solde de prix d'achat d'une filiale, remboursable en trois versements annuels de 192 000 \$, échéant en septembre 2007	181 357	352 725
	3 196 774	5 053 161
Moins la partie à court terme	2 121 927	2 064 542
	1 074 847	2 988 619

* Le 12 octobre 2005, la Société a émis des débentures sans intérêt ayant une valeur nominale de 4 375 000 \$US à un taux d'escompte de 20 % pour un montant net de 3 500 000 \$US. Concurrément au financement privé de 10 000 000 \$ conclu en juin 2006 (note 7), les détenteurs de débentures convertibles ont renoncé à la plupart des garanties et des clauses restrictives de leur entente initiale. Conformément à cette entente amendée, la Société a déposé un montant de 1 859 799 \$ (1 595 983 \$US) dans un compte bancaire distinct. Une hypothèque mobilière sur ce compte bancaire a été donnée en garantie des débentures convertibles. Les versements mensuels sur ces débentures peuvent être effectués en trésorerie, en actions ordinaires (en fonction du moindre de 90 % du cours moyen pondéré des cinq derniers jours précédant le paiement ou le prix de conversion amendé de 0,85 \$ l'action) ou une combinaison des deux selon les clauses prédéfinies dans le contrat, clauses limitant, entre autres, le remboursement en actions au moindre de 35 % de la valeur des titres transigés pendant une période de référence donnée, 50 % des versements mensuels ou de 200 000 actions ordinaires. Ces débentures sont aussi convertibles en actions ordinaires au gré du détenteur au taux amendé de 0,85 \$ l'action.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a procédé, à titre de versement en capital et intérêts sur cette dette, à l'émission de 1 349 712 actions ordinaires ayant un capital versé de 693 434 \$ et a déboursé un montant de 2 016 649 \$. De plus, au cours de l'exercice, certains détenteurs de débetures ont procédé à la conversion d'un montant de 513 831 \$ en 464 318 actions ordinaires de la Société.

Les versements annuels en capital requis sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'établissent à 2 121 927 \$ en 2007, 332 399 \$ en 2008, 312 665 \$ en 2009, 189 530 \$ en 2010 et 107 147 \$ en 2011. Tel que mentionné précédemment, un montant de 1 859 799 \$ d'encaisse affectée est réservé aux remboursements de la dette exigible en 2007.

Note 7 – Capital social

Autorisé :

- Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes
- Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, non votantes et non participantes

Le tableau suivant montre les variations survenues à l'égard du capital social émis de la Société au cours des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 :

	2006		2005	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
Solde au début de l'exercice b)	18 642 229	29 534 130	18 640 229	29 532 130
Émission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	-	-	2 000	2 000
Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions aux employés c)	69 220	29 312	-	-
Regroupement d'entreprises (note 3)	1 013 152	329 676	-	-
Émission d'actions en contrepartie de trésorerie, déduction faite des frais d'émission a)	11 764 706	9 077 702	-	-
Émission d'actions à titre de remboursement et de conversion de la dette à long terme (notes 6 et 8)	1 814 030	1 207 265	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	33 303 337	40 178 085	18 642 229	29 534 130

a) Le 13 juin 2006, la Société a conclu un financement privé de 10 000 000 \$ avec JLA Ventures, une société canadienne de capital de risque, et le Fonds de solidarité FTQ. La Société a émis 11 764 706 actions ordinaires dans le cadre de la transaction, à un prix de souscription de 0,85 \$ par action. Valeurs mobilières Desjardins (« Desjardins ») a agi à titre d'agent pour cette transaction et a reçu la somme de 400 000 \$ en frais de commission, ainsi que 352 941 bons de souscription valides pour une période de cinq ans à un prix d'exercice de 0,85 \$ par bon. Des frais d'émission d'actions de 722 139 \$ (incluant les frais de commission de Desjardins) ont été portés en diminution des capitaux propres. La juste valeur des bons de souscription émis à Desjardins, soit 200 159 \$, a également été portée en diminution des capitaux propres.

b) Le même jour, la Société a effectué un regroupement de ses actions selon un ratio de 10 actions avant le regroupement pour 1 action après le regroupement. Les chiffres correspondants de l'exercice 2005 ont été ajustés pour tenir compte de ce regroupement.

c) En août 2006, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés. En vertu de ce régime, la cotisation maximale d'un employé est égale au moindre de 3 000 \$ versée annuellement ou 8 % de la rémunération de l'employé. La Société cotise également l'équivalent de 100 % des cotisations versées par les employés.

Options d'achat d'actions

Dans le cadre du régime

En juin 2000, la Société a établi un régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs, employés et prestataires de services de la Société ou de ses filiales. Toutes les options octroyées en vertu du régime pourront être levées dans un délai maximal de dix ans à compter

de la date de l'octroi. Le conseil d'administration désignera alors les bénéficiaires des options et déterminera le nombre d'actions ordinaires visées par chacune de ces options, sa date d'acquisition, son prix de levée, sa date d'expiration, les conditions d'acquisition et les restrictions relatives à la levée de ces options. Le prix d'acquisition de ces actions ne pourra être inférieur à leur cours de clôture le jour précédant la date d'octroi de ces actions. Le nombre maximal d'actions ordinaires émissibles en vertu du régime a été fixé à 3 143 000 actions ordinaires et leur nombre maximal pouvant être octroyé à un bénéficiaire ne devra pas dépasser 5 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation.

Les administrateurs ont convenu que les options pouvaient généralement être exercées à raison de 20 % à 33 % par année à compter du premier anniversaire de la date d'octroi, à l'exception des options octroyées aux administrateurs et aux prestataires de services, lesquelles sont exerçables à la date d'octroi ou en fonction d'ententes spécifiques.

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1^{er} janvier 2005 et résument l'information relative aux options d'achat d'actions à prix fixes en circulation et exerçables au 31 décembre :

	2006		2005	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	1 477 120	2,87	909 620	3,80
Octroyées	1 140 000	0,42	635 000	1,60
Exercées	-	-	(2 000)	1,00
Annulées	(208 917)	2,35	(65 500)	3,24
En circulation à la fin de l'exercice	2 408 203	1,76	1 477 120	2,87
Exerçables à la fin de l'exercice	1 006 545	2,94	465 220	5,10

Prix de levée	Options en circulation au 31 décembre 2006		Options exerçables au 31 décembre 2006	
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée
0,37 \$	130 000	4,95	10 833	4,95
0,40 \$	725 000	4,73	195 833	4,73
0,44 \$	185 000	4,86	2 917	4,86
0,46 \$	75 000	4,65	10 000	4,65
1,00 \$	126 500	2,77	87 500	2,63
1,20 \$	240 000	3,96	69 375	3,96
1,40 \$	120 000	1,90	90 000	1,90
1,80 \$	75 000	3,61	18 750	3,61
2,00 \$	133 333	3,38	66 667	3,38
2,10 \$	65 000	2,82	32 500	2,82
2,15 \$	50 000	3,17	50 000	3,17
2,80 \$	242 000	2,92	148 500	2,92
3,00 \$	108 590	2,19	90 890	2,19
10,00 \$	12 500	3,45	12 500	3,45
11,00 \$	115 280	0,98	115 280	0,98
29,70 \$	5 000	3,45	5 000	3,45
	2 408 203		1 006 545	

Comptabilisation des régimes d'intéressement au capital

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a octroyé à ses employés et fournisseurs de services 1 140 000 options d'achat d'actions. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 313 209 \$. La charge de rémunération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 s'élève à 416 300 \$ (250 853 \$ en 2005).

La juste valeur des options octroyées au cours de chacun des exercices a été estimée selon la méthode d'établissement du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2006	2005
Taux d'intérêt sans risque	4,06 %	3,66 %
Volatilité prévue	80 %	80 %
Taux de rendement des actions	néant	néant
Durée de vie prévue	59 mois	42 mois

Le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des options et des droits négociés qui ne comportent aucune restriction quant à l'acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon les modèles d'établissement du prix des options, il faut aussi tenir compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du prix des actions.

Bons de souscription

Le tableau suivant montre les variations survenues à l'égard des bons de souscription de la Société au cours des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 :

	2006		2005	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	1 935 998	1,79	453 078	1,70
Octroyés*	352 941	0,85	1 482 920	1,70
Annulés**	(100 000)	5,00	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	2 188 939	1,44	1 935 998	1,79

* Le 13 juin 2006, la Société a émis à Desjardins 352 941 bons de souscription permettant d'acquérir des actions ordinaires au prix de 0,85 \$ l'action pendant une période de cinq ans. La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée à 200 159 \$ selon la méthode de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	4,22%
Volatilité prévue	80 %
Taux de rendement des actions	néant
Durée de vie prévue	5 ans

** Le 10 juin 2006, 100 000 bons de souscription ont expiré. La juste valeur de ces bons a été virée au surplus d'apport.

Le tableau suivant résume la juste valeur qui a été attribuée aux bons de souscription selon le modèle Black et Scholes :

	2006	2005
	\$	\$
100 000 bons de souscription en 2005 à 5,00 \$, échus le 10 juin 2006	-	92 245
204 190 bons de souscription à 1,527 \$, échéant le 12 octobre 2007	54 167	54 167
264 943 bons de souscription à 1,30 \$, échéant le 13 octobre 2007	252 627	252 627
200 000 bons de souscription à 1,00 \$, échéant le 28 novembre 2008	204 545	204 545
1 166 865 bons de souscription à 1,80 \$, échéant le 12 octobre 2010	383 538	383 538
352 941 bons de souscription à 0,85 \$ (aucun en 2005), échéant le 12 juin 2011	200 159	-
	1 095 036	987 122

Note 8 – Autres composantes des capitaux propres

Le tableau suivant résume les autres composantes des capitaux propres :

	2006	2005
	\$	\$
Option de conversion sur une dette à long terme*	154 421	436 486
Option d'achat d'actions liée à un regroupement d'entreprises*	108 589	199 902
Options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération	911 790	537 130
Bons de souscription (note 7)	1 095 036	987 122
	2 269 836	2 160 640

* Au cours de l'exercice, des montants totalisant 331 381 \$ ont été virés au surplus d'apport afin de représenter la portion non exercée des options. Un montant de 41 997 \$ a été viré au capital social, représentant la partie des options de conversion sur une dette à long terme convertie au cours de l'exercice (note 7).

Note 9 – Surplus d'apport

Le tableau suivant montre les variations survenues à l'égard du surplus d'apport de la Société au cours des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005 :

	2006	2005
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	66 877	-
Expiration de l'option de conversion sur une dette à long terme (note 8)	240 068	-
Expiration de l'option d'achat d'actions liée à un regroupement d'entreprises (note 8)	91 313	66 877
Expiration de bons de souscription (note 7)	92 245	-
Renversement d'options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération suite au départ d'employés	41 640	-
Solde à la fin de l'exercice	532 143	66 877

Note 10 – Engagements

Les engagements totaux de la Société en vertu de baux pour la location de locaux s'élèvent à 1 830 463 \$ et s'établissent à 406 385 \$ en 2007, à 388 385 \$ de 2008 à 2010, et à 258 923 \$ en 2011. La Société s'est également engagée, pour l'exercice 2007, à verser des redevances pour la vente de licences totalisant 168 750 \$.

Note 11 – Informations additionnelles

État des résultats

a) Frais financiers

	2006	2005
	\$	\$
Amortissement des frais de financement reportés	276 426	283 197
Intérêts sur la dette à long terme	1 490 579	552 566
Intérêts et frais bancaires	52 394	130 945
Revenus d'intérêts	(83 904)	(36 598)
Total	1 735 495	930 110

État des flux de trésorerie

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents liés aux activités de financement et d'investissement

	2006	2005
	\$	\$
Bons de souscription émis	200 159	106 663
Conversion en actions ordinaires de débetures convertibles	1 165 268	-
Acquisition d'actifs incorporels incluse dans les comptes créditeurs et charges	59 040	-
Acquisition d'actifs incorporels en contrepartie d'une dette à long terme	518 503	-
Virement au surplus d'apport de la partie échue des options	331 381	66 877
Virement au surplus d'apport des bons de souscription échus	92 245	-
Virement au capital social de la partie convertie des options de conversion sur une dette à long terme	41 997	-
Virement au surplus d'apport des options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération	41 640	-
Frais de regroupement inclus dans les comptes créditeurs et charges	48 390	-
Frais de regroupement de l'exercice précédent payés au cours de l'exercice courant	-	222 130
Frais de financement reportés à payer inclus dans les comptes créditeurs et charges	-	92 213

c) Renseignements supplémentaires

	2006	2005
	\$	\$
Intérêts payés	1 308 539	116 647
Intérêts encaissés	(56 390)	(25 572)

Note 12 – Instruments financiers

Juste valeur

La trésorerie et les équivalents, la trésorerie affectée à court terme, les dépôts à terme, les comptes débiteurs, les travaux en cours, le solde à recevoir sur la vente de licences d'utilisation de logiciels, les emprunts bancaires, les comptes créditeurs et charges ainsi que la dette à long terme sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux courants du marché.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement de la trésorerie et des équivalents, de dépôts à terme et des comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents ainsi que les dépôts à terme sont détenus par des institutions financières de premier ordre; par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit. En général, la Société n'exige pas de garantie supplémentaire ou autres de ses clients à l'égard de ses comptes clients; cependant, le crédit est accordé aux clients uniquement après l'évaluation de leur solvabilité. En outre, la Société révisé continuellement le crédit de ses clients et établit une provision pour les créances irrécouvrables lorsqu'il est jugé qu'un compte ne pourra être recouvert.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2006, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents et trésorerie affectée à court terme	Taux d'intérêt fixe et variable
Dépôts à terme	1,65 %
Comptes débiteurs	Sans intérêt
Solde à recevoir sur la vente d'utilisation de logiciels	6 %
Comptes créditeurs et charges	Sans intérêt
Dette à long terme.....	Tel que décrit à la note 6

Risque de change

La Société est exposée aux risques de change par ses ventes à l'étranger et par les comptes clients qui en découlent. La majeure partie de ces ventes est libellée en dollars US. Ces risques sont partiellement compensés par des achats et des charges d'exploitation libellés dans cette dernière devise.

Note 13 – Impôts futurs

Le rapprochement de la provision pour les impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien, avec les impôts sur les bénéfices figurant dans les états financiers, se détaille comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien (32,02 % en 2006 et 31,02 % en 2005)	(1 550 000)	(2 100 000)
Augmentation (diminution) due aux éléments suivants :		
Variation de la provision pour moins-value	(2 820 000)	2 110 000
Expiration de pertes fiscales	2 860 000	560 000
Différence dans les taux d'imposition statutaires et futurs	1 100 000	(860 000)
Variation des pertes reportées en devises étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien	(70 000)	400 000
Dépenses non déductibles ou revenus non imposables	200 000	100 000
Autres	280 000	(210 000)
	-	-

Les éléments importants d'actif et de passif d'impôts futurs se détaillent comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	1 410 000	1 480 000
Actifs incorporels	980 000	1 340 000
Frais de recherche et de développement	5 600 000	5 220 000
Frais de financement	130 000	150 000
Autres	80 000	-
Pertes reportées	13 520 000	16 400 000
	21 720 000	24 590 000
Provision pour moins-value	(21 590 000)	(24 410 000)
	130 000	180 000
Passifs d'impôts futurs		
Crédits d'impôts à la recherche et au développement	(130 000)	(180 000)
Actifs d'impôts futurs nets	-	-

Au 31 décembre 2006, la Société a accumulé aux fins fiscales des pertes d'exploitation dans plusieurs juridictions fiscales, pour lesquelles une provision pour moins-value de 13 430 000 \$ (16 300 000 \$ en 2005) a été comptabilisée. Le tableau suivant résume les années d'expiration de ces pertes d'exploitation par administration fiscale :

Année d'expiration	Canada		États-Unis et autres \$
	Fédéral \$	Provincial \$	
2007	3 240 000	4 590 000	-
2008	11 310 000	9 980 000	-
2009	7 530 000	7 230 000	-
2010	3 850 000	3 580 000	-
2014	4 010 000	3 960 000	-
2015	1 960 000	1 830 000	-
2019	-	-	40 000
2020	-	-	110 000
2021	-	-	140 000
2022	-	-	1 990 000
2023	-	-	800 000
2024	-	-	970 000
2025	-	-	690 000
2026	4 500 000	4 530 000	-
Indéfinie	-	-	2 000 000
	36 400 000	35 700 000	6 740 000

Au cours de l'exercice, des pertes totalisant 8 508 685 \$ au fédéral (1 765 068 \$ en 2005) et 8 965 133 \$ au provincial (1 555 173 \$ en 2005) ont expiré.

Par ailleurs, une filiale de la Société a accumulé des pertes en capital totalisant 590 000 \$ (590 000 \$ en 2005) au fédéral et au provincial, à l'égard desquelles une provision pour moins-value de 90 000 \$ (100 000 \$ en 2005) a été comptabilisée. Ces pertes peuvent être portées indéfiniment en réduction de gains en capital futurs.

En plus des pertes d'exploitation, au 31 décembre 2006, la Société a accumulé des frais de recherche et de développement au Canada totalisant 13 260 000 \$ (11 500 000 \$ en 2005) au fédéral et 25 850 000 \$ (23 590 000 \$ en 2005) au provincial, à l'égard desquels une provision pour moins-value de 5 600 000 \$ (5 220 000 \$ en 2005) a été comptabilisée. Ces frais peuvent être portés indéfiniment en réduction du revenu imposable futur dans leur juridiction fiscale respective. De plus, aux fins de l'impôt fédéral du Canada, des crédits d'impôt à l'investissement au montant de 2 000 000 \$ (1 630 000 \$ en 2005) pourront être portés en diminution des impôts sur les bénéfices d'exercices futurs échéant entre 2007 et 2026.

Finalement, la différence entre les valeurs comptable et fiscale de certains actifs et passifs a créé un écart temporaire déductible de 8 260 000 \$ (8 900 000 \$ en 2005) au fédéral et de 8 650 000 \$ (9 300 000 \$ en 2005) au provincial.

Note 14 – Informations sectorielles

La Société exerce ses activités au sein d'un seul secteur d'exploitation, soit celui de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant. La quasi-totalité des immobilisations corporelles de la Société se situe au Canada.

Les revenus par secteur géographique se détaillent comme suit :

	2006 \$	2005 \$
Canada	6 666 852	5 075 908
États-Unis	2 014 001	2 522 886
Europe	2 036 458	1 505 093
Total	10 717 311	9 103 887

Les revenus ont été attribués aux secteurs géographiques d'après le pays de résidence des clients. Au cours de l'exercice, les ventes effectuées auprès de deux clients de la Société représentent 12 % (les ventes auprès des deux mêmes clients représentaient 21 % en 2005) des ventes totales de la Société. Au 31 décembre 2006, ces clients représentent 16 % des comptes débiteurs (ces deux clients représentaient 21 % des comptes débiteurs en 2005).

Note 15 – Éventualité

La Société et une institution d'enseignement sont conjointement visées par une poursuite au montant de 885 000 \$. La direction est d'avis que cette poursuite est non fondée et par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard.